

sant le détour par Fort-Colville et la vallée de la Spokane, distance de 230 milles. La longueur totale de la rivière Pend-d'Oreille est d'environ 370 milles, celle de la Koutanie d'environ 350 milles.

Comme toute cette région est plus ou moins fortement boisée, le plus remarquable de ses caractères physiques, après la forme du terrain et la direction de ses cours d'eau, est celui de ses forêts. Sur le plateau occidental et le versant de la chaîne des Cascades qui fait face à la mer, ainsi que dans la vallée de la Skagit—petite rivière qui passe au cœur même de cette chaîne—la forêt est principalement composée d'épinette blanche de Douglas (*Abies Douglasii*), de plusieurs espèces de gros pins et de cèdre de l'ouest (*Thuja gigantea*), tous extrêmement serrés les uns contre les autres, avec une épaisse broussaille de saule et d'érable-vigne. Il n'y a pas de terrain herbeux découvert dans cette section du pays, à l'exception des plaines alluviales marécageuses qui bordent le lac Sumass et que les eaux de la rivière Fraser inondent tous les ans. Dans la vallée de la Similkameen, l'arbre le plus caractéristique est le gros pin jaune à écorce rouge (*Pinus ponderosa*), qui vient bien jusqu'à environ 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. A des niveaux plus bas on le trouve généralement par groupes épars de trois ou quatre arbres sur un sol graveleux et sec, qui supporte aussi une couche de gros chiendent (*bunch-grass*). Sur l'Okanagan, au lac Osoyous, les gros arbres propres à la construction sont presque absolument absents. Le terrain est sablonneux et couvert d'efflorescences alcalines, de petits cactus, de sauge et d'autres plantes caractéristiques du désert de lave de la Colombie, plus loin au sud. Sur les collines qui se trouvent à l'est du lac Osoyous, le mélèze (*Larix occidentalis*) se rencontre en quantité pour la première fois, et on le trouve en abondance à partir de là en gagnant l'est, dans les vallées de la Chaudière et de la Colombie, associé à l'*Abies Douglasii* et au *Pinus ponderosa*, groupés par petites touffes comme je l'ai dit plus haut. La dernière espèce mentionnée se rencontre aussi avant dans l'est que la source de la rivière au Tabac, au delà de la traverse orientale de la Koutanie, où on la voit pour la dernière fois à environ 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle atteint ses limites occidentales à peu près à la même hauteur sur le flanc oriental des collines, en amont de la rivière Similkameen, sur le chemin de Fort-Hope. La plus épaisse forêt sur la ligne se rencontre entre la Colombie et la traverse occidentale de la Koutanie, dans la partie dont j'ai déjà parlé comme étant tout à fait inaccessible. La plupart des collines qui s'élèvent à plus de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer se distinguent par une espèce particulière de conifères que l'on ne trouve pas généralement sur les terrains inférieurs. Dans les montagnes Ashtnoulou et Rocheuses, la limite la plus élevée des arbres forestiers est d'environ 6,500 à 7,000 pieds, une lisière de mélèzes rabougris occupant d'ordinaire l'intervalle entre ces deux niveaux.

Caractère  
boisé du pays.

Limites des  
forêts.

Limites des  
forêts.